

— COMMUNIQUÉ DE PRESSE —

**Plan qualité fibre :
Les opérateurs télécoms proposent des mesures complémentaires**

Paris, le 28 septembre 2023

Le déploiement de la fibre optique depuis 2010 constitue le plus grand chantier d'infrastructure du pays. Il repose sur le travail sans relâche au quotidien de l'ensemble de la filière. Le pari réussi du déploiement se matérialise aujourd'hui par **32,1 millions d'abonnements au très haut débit** dont 19,8 millions d'abonnements à la fibre optique.

C'est avec la même détermination que la filière concentre ses efforts pour améliorer la qualité des raccordements au réseau fibre, en développant plusieurs solutions concrètes axées sur la formation des intervenants (grilles de compétences des techniciens avalisée par l'ensemble de la filière, certification des sous-traitants au regard de ces grilles), sur le suivi et le contrôle des interventions (généralisation des comptes-rendus d'intervention des techniciens et mise en œuvre d'outils permettant de notifier les opérateurs commerciaux et les opérateurs d'infrastructure des interventions sur les points de coupure du réseau) et enfin des plans de reprise des réseaux accidentogènes et dégradés.

Les opérateurs rappellent que l'exemplarité et la diligence des sous-traitants et des techniciens qu'ils emploient, sur tout point du territoire, et que la bonne réalisation des plans de reprise (systèmes d'information inclus) sont des prérequis obligatoires à la réussite du plan. Au-delà des mesures déjà engagées, conscients de l'impatience légitime de certains territoires, les opérateurs télécoms ont décidé d'initier des mesures complémentaires destinées, d'une part, à accroître la transparence sur la qualité des réseaux au travers de nouveaux indicateurs fournis par les opérateurs commerciaux et, d'autre part, à engager le renforcement des échanges d'information entre les opérateurs d'infrastructures (OI) et les opérateurs commerciaux (OC), par le cadrage du périmètre du lot 2 de l'outil E-intervention.

Les membres de la Fédération Française des Télécoms et Free, qui ont pris note de la publication par l'Arcep d'indicateurs de performance des opérateurs d'infrastructure proposent à cette autorité de mesurer également la performance des opérateurs commerciaux, à l'échelle de chaque réseau concerné. Ils ont ainsi notamment proposé des indicateurs reflétant la perception client et portant sur leurs propres processus industriels.



Les 4 opérateurs se sont également fixés pour objectif de partager en temps réel entre opérateurs d'infrastructures et opérateurs commerciaux, sur un périmètre le plus large possible, les interventions sur le réseau, de manière à fluidifier les processus industriels des opérateurs et des différents intervenants et accroître encore leur responsabilisation.

La pérennité des réseaux dépend également de l'aggravation des sanctions pénales contre les actes de vandalisme et de dégradation volontaire que subissent quotidiennement nos infrastructures numériques. En moyenne, chaque mois, ce sont 70 actes de vandalismes qui touchent les réseaux FttH des opérateurs télécoms.

L'ensemble de la filière est mobilisé pour mener à bien le chantier du déploiement de la fibre d'ici fin 2025. Toutes ces actions sont décidées et mises en œuvre dans un dialogue permanent avec les pouvoirs publics. Le secteur des télécoms affirme une nouvelle fois, avec cette démarche partenariale, sa volonté de trouver collectivement des solutions pour l'ensemble des utilisateurs.

Contact presse :

- > **Alice Provost** · Responsable de la Communication · aprovost@fftelecoms.org · 06 07 65 11 37.